

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 20

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 29 mai, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, M. CHEYTION Antony, Mme PINET Monique, M. MAISONNIAC Noël, Mme SECCO Brigitte, M. ARNAUD Mickaël, Mme CHANEAC Brigitte, M. PERRIN Roger, Mme CLAUZIER Karine, Mme SORIA Lucile, M. VIOUJARD Christophe, Mme ARNAUD Valérie, M. CROS Pierre, M. NARBOT Gilles, Mme AUBERT Yolande, Mme LOUIS Sandra, M. SANIEL Jean-Paul, Mme ALINQUANT Brigitte, M. MARION Jean François, Mme PHILIBERT Simone.

Procurations :

Mme LABAUNE Sophie à Mme CHANEAC Brigitte
M. RICHARD Frédéric à Mme Monique PINET
M. FERRAND Olivier à M. Antony CHEYTION

Secrétaire de séance : Mme Monique PINET

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

06 JUIN 2026

Délibération N°44 – 2026

**Election des délégués et leurs suppléants pour les élections Sénatoriales
au scrutin de liste (1000 habitants et plus)**

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2026-05-22-00010 en date du 22 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mrs Noël MAISONNIAC, Roger PERRIN, Mmes Lucile SORIA et Sandra LOUIS .

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une liste unique LE CHEYLARD est déposée, enregistrée et composée par M. Dr Jacques CHABAL.

	NOM	Prénom	Liste	Mandat de l'Elu (e)
1	CHABAL	Jacques	Le Cheylard Liste unique	Délégué Titulaire
2	SECCO	Brigitte	Le Cheylard Liste unique	Déléguée Titulaire
3	CHEYTION	Antony	Le Cheylard Liste unique	Délégué Titulaire
4	PINET	Monique	Le Cheylard Liste unique	Déléguée Titulaire
5	MAISONNIAC	Noël	Le Cheylard Liste unique	Délégué Titulaire
6	CHANEAC	Brigitte	Le Cheylard Liste unique	Déléguée Titulaire
7	ARNAUD	Mickaël	Liste unique Le Cheylard	Délégué Titulaire
8	CLAUZIER	Karine	Le Cheylard Liste unique	Déléguée Suppléante
9	PERRIN	Roger	Le Cheylard Liste unique	Délégué Suppléant
10	SORIA	Lucile	Le Cheylard Liste unique	Déléguée Suppléante
11	VIOUJARD	Christophe	Le Cheylard Liste unique	Délégué Suppléant

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de conseillers présents et représentés :	23
- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
- Nombre de votants :	23
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
- Nombre de suffrages déclarés nuls	0
- Nombre de suffrages exprimés	23

La liste unique LE CHEYLARD a obtenu :

23 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

**LE CHEYLARD Liste unique
composée par Dr Jacques CHABAL**

11 sièges

Mme Monique PINET
Secrétaire de séance



Dr Jacques CHABAL
Maire du CHEYLARD



*Affiché en Mairie le 6 juin 2026
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône
Pour contrôle de légalité le 6 juin 2026*